

Poitiers, le 09/10/2025

Réf. : 139-2025 – SMORI/NREUN

Dossier suivi par : **Nolwenn REUNGOAT** (07.49.24.67.06 ; n.reungoat@cen-na.org)

Objet : Invitation au groupe de travail pour la valorisation de l'étang de Beaurepaire

Monsieur,

**Vous êtes usager(s) de l'étang de Beaurepaire, ou vous souhaitez le devenir :
votre avis et vos idées nous intéressent !**

L'Étang de Beaurepaire est désigné Espace Naturel Sensible par les Départements des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire en raison de sa richesse biologique exceptionnelle. Il a été acquis par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et se situe sur les communes de St Maurice-Etisson et Cléré sur Layon, à cheval entre les Départements des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire.

Dans le cadre de leurs Schémas Espaces Naturels Sensibles respectifs, les Départements des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, souhaitent non seulement préserver ce site remarquable et les enjeux qui y sont associés, mais aussi le faire revivre et mieux le faire connaître auprès des habitants et acteurs du territoire.

Une première étude de valorisation pédagogique a été menée de façon participative en 2015. La nécessité de travaux de réhabilitation de la digue n'a malheureusement pas permis de donner suite à cette première démarche, au-delà des animations « découverte » de l'étang régulièrement organisées par le CEN et ses partenaires.

Aujourd'hui, l'étang de Beaurepaire est de nouveau en eau. Nous souhaitons relancer cette dynamique collective et sollicitons votre participation, car nous pensons que vous êtes, ou pourriez devenir, les acteurs qui feront vivre ce site. Vos pratiques et vos usages, existants ou à venir, sont essentiels pour répondre ensemble à la question suivante :

« Quelles actions concrètes mettre en œuvre, au regard de vos usages, pour faire vivre le site de l'étang de Beaurepaire, dans le respect de la réglementation et des enjeux environnementaux ? »

Pour cela, nous vous invitons à participer aux deux temps suivants :

1. **Une visite guidée de l'étang de Beaurepaire**

Jeudi 6 novembre 2025, de 13h45 à 16h30

Digue de l'étang de Beaurepaire 79150 Saint Maurice Etisson (47.073901, -0.472335)

L'occasion de découvrir ou redécouvrir le site, et de partager directement vos usages et attentes.

2. **Une réunion de travail multi-acteurs**

Mardi 9 décembre 2025, de 14h à 17h (le lieu sera communiqué ultérieurement)

L'opportunité d'échanger collectivement et d'identifier des actions à mettre en place pour l'avenir du site.

Que vous soyez usagers réguliers, partenaires locaux, ou simplement intéressés par la valorisation de l'étang, nous aimerions mieux vous connaître, mieux comprendre vos pratiques, et construire avec vous un projet partagé.

Nous vous invitons à confirmer votre participation via le bulletin en ligne (cliquer sur le lien ci-dessous) :

[Bulletin réponse réunions valorisation de l'étang de Beaurepaire](#)

Nous vous remercions par avance de votre implication et espérons vous compter nombreux parmi nous.

*Pour le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine,
en partenariat avec les Départements des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire*

Serge Morin
Administrateur référent Deux-Sèvres



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine